

Attestation de suivi

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que

Mathis Belart

a suivi avec succès le MODULE 4 : LE DPO ET LES OUTILS DE LA CONFORMITÉ

et obtenu le score suivant à l'évaluation : 100 %

Fait le 10 octobre 2022

CNIL